

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 23 (1961)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Allocution prononcée lors de l'ouverture de la foire suisse de la machine agricole 1961, Berthoud  
**Autor:** Hauser, M.W.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083221>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Allocution prononcée lors de l'ouverture de la Foire suisse de la machine agricole 1961, Berthoud

par M. W. Hauser, de Niederweningen (ZH), président de l'ASMA

L'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA) organise tous les deux ans une exposition de matériels agricoles à laquelle participent l'ensemble des fabricants suisses de machines agricoles, les importateurs les plus marquants et de nombreuses firmes commerciales. Cette exposition fournit une vue d'ensemble sur tous les matériels agricoles qui sont utilisés en Suisse et permet simultanément de se faire une idée précise de l'évolution de la technique dans ce domaine. La Foire de Berthoud couvre une superficie de 15 000 m<sup>2</sup>, ce chiffre ne représentant que les emplacements occupés par les stands. Elle compte 101 exposants, qui offrent aux visiteurs un total de 1360 machines agricoles (y compris les tracteurs). Le 57 % des matériels est de fabrication indigène, tandis que le 43 % provient de l'étranger. En considérant son étendue et le nombre des objets présentés, on peut dire que l'exposition de cette année est de 25 % plus grande que celle de 1959, qui a eu lieu à Brougg.

L'industrie des machines agricoles constitue l'une des branches les plus anciennes de l'industrie des machines. Comme ailleurs, elle a pris naissance chez nous de bonne heure. Beaucoup ignorent à cet égard que la Suisse était déjà un pays exportateur de machines agricoles, il y a une centaine d'années. Une des plus importantes fabriques de batteuses d'Europe existait alors à Schaffhouse, des pompes et des presses à fruits s'exportaient depuis le canton de Zurich et notre centre de production de charrues, dont la réputation s'étendait au-delà de nos frontières, se trouvait d'autre part dans le canton de Berne. A Berthoud même, et dans ses environs immédiats, il y a longtemps que s'est implantée une importante industrie de machines agricoles. En 1872, déjà, une chaire de machinisme agricole fut instituée à l'Ecole polytechnique fédérale de

Zurich. Il convient de souligner en outre que la Suisse a largement contribué, au cours des années et des décennies passées, aux progrès réalisés dans le domaine de la mécanique rurale. De nombreuses machines agricoles, qui ont joui d'une renommée mondiale, furent en effet créées chez nous. Mais on peut dire que la tâche des fabricants et des techniciens n'est jamais achevée. Lors de nos expositions actuelles, il n'y a toutefois pas lieu de s'attendre aux grosses surprises et aux inventions révolutionnaires que l'on enregistra du temps des pionniers du machinisme agricole. Ceux qui sont de la partie constateront cependant que l'évolution de la technique ne connaît pas de trêve et qu'il y a constamment aussi bien des innovations que des perfectionnements. A cela s'ajoute l'extraordinaire développement du machinisme agricole en largeur, si je puis m'exprimer ainsi. C'est-à-dire que l'on utilise de plus en plus les machines et les moteurs pour des phases de travail que l'on exécutait jusqu'alors à la main. Il n'existe à l'heure actuelle que peu de travaux d'intérieur ou d'extérieur de ferme pour lesquels on n'ait pas encore prévu de machine. La très grave pénurie de main-d'œuvre qui continue de sévir donne par ailleurs une importance accrue à tous les matériels avec lesquels il est possible d'économiser du temps et d'alléger les travaux. Mais la profusion des machines à disposition a d'autre part pour conséquence de rendre le choix plus difficile à l'agriculteur, qui doit d'ailleurs tenir aussi compte de ses disponibilités financières. Lorsque des problèmes de mécanisation sont envisagés, il faut que toute l'organisation de l'exploitation et que le déroulement de chaque opération fassent l'objet d'une étude approfondie, afin que les machines à acquérir permettent d'exécuter de façon rationnelle les phases des différents travaux.

Notre pays se trouvant au carrefour des civilisations européennes, il n'est pas étonnant que les machines de provenance étrangère occupent une place importante à la Foire de Berthoud. Cette participation massive témoigne aussi de la libéralité de notre politique commerciale, qui ouvre largement nos frontières aux produits importés en supprimant toutes les difficultés. Les fabricants suisses doivent malheureusement faire le chemin en sens inverse, si l'on peut dire, lequel est parsemé d'obstacles et d'embûches. Trois sur quatre des pays qui nous entourent jugulent en effet l'exportation de nos machines agricoles en érigent de hautes barrières douanières, en contingentant nos produits et en opérant des discriminations paralyssantes. L'Autriche même, qui est pourtant membre de l'AELE, ne fait pas exception. En ce qui concerne la couverture des besoins intérieurs, l'industrie suisse des machines agricoles y contribue jusqu'au 60 %, environ, la proportion des matériels étrangers représentant ainsi le 40 %. Il est à noter à ce propos que les machines d'importation sont en augmentation constante depuis des années.

**Rugal** l'huile pour moteurs idéale,  
a fait ses preuves des milliers de fois!

De nombreux agriculteurs suisses utilisent depuis des années l'huile RUGAL avec succès. Profitez de cette expérience. Le moteur vous en récompensera en durant plus longtemps. Importation et vente directe:



**W. Blaser+Co**

Hasle-Rüegsau - Tél. (034) 35855

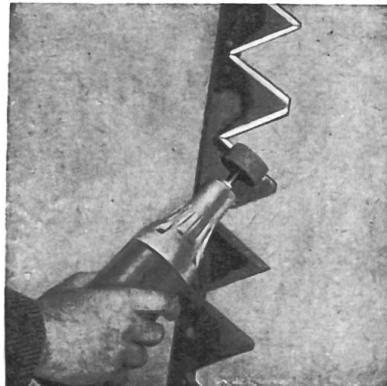
Les efforts d'intégration que l'on déploie en Europe ont amené l'industrie suisse des machines agricoles à se spécialiser dans une mesure accrue, d'une part en limitant sa production pour le marché intérieur aux matériels assurés d'un bon écoulement, d'autre part en fabriquant des matériels susceptibles d'être exportés avec succès. En ce qui concerne ces derniers, il s'agit surtout de tracteurs à un essieu et de motofaucheuses — avec la gamme des instruments de travail qui les accompagnent —, ainsi que de herses rotatives commandées. Par ailleurs, notre pays importe tous les types de machines dont la production en Suisse ne se justifie déjà pas du seul point de vue de la rentabilité d'une fabrication en série. Du côté suisse, les conditions préalables à une division du travail entre les différents Etats se trouvent donc remplies. Nous attendons maintenant la réciprocité de la part de l'étranger en souhaitant que cette attente ne soit pas déçue.

Au cours de ces vingt dernières années — c'est-à-dire de 1940 à 1960 —, l'agriculture suisse a acheté pour 1400 millions de francs de machines agricoles en chiffre rond. Elle n'est pas non plus restée en arrière, par rapport à l'étranger, en ce qui concerne le développement de la mécanisation. Des limites sont cependant assignées à l'emploi des machines agricoles et des tracteurs dans notre pays, par suite des conditions topographiques, de même que du morcellement et de la superficie généralement réduite des exploitations. Ces investissements massifs soulignent également l'importance que revêtent aussi bien l'industrie indigène des matériels agricoles que le commerce d'importation. Il serait néanmoins erroné de croire que la Foire suisse de la machine agricole ne donne lieu qu'à des transactions commerciales. Il s'agit en effet bien plus d'une rencontre entre les professionnels de l'industrie ou du commerce des machines agricoles et leurs clients. rencontre où la dispensation de conseils, ainsi que l'échange d'opinions et d'informations sur les expériences faites, occupent une place prépondérante.

Les membres de l'Association suisse

des fabricants et commerçants de machines agricoles sont heureux de mettre leurs connaissances théoriques et pratiques, de même que leur expérience, à la disposition de l'agriculture suisse. Le fait que nous puissions présenter cette année nos

produits dans le canton de Berne, autrement dit au cœur d'une importante région agricole, nous remplit de fierté et mérite des efforts particuliers de notre part. Nous osons croire que ces prestations seront appréciées.



Extrait du rapport d'essai Ep 1117

## Appareil à aiguiser et à percer «Universal», mod. I

Demandeur d'essai et fabricant: Heiniger S.A., fabrique d'appareils agricoles, Herzenbuchsee BE

Pris en 1961:

- |  |           |
|--|-----------|
| — Appareil «Universal» pour aiguiser et percer, mod. I, avec meule cylindrique, meule conique, pierre à aiguiser, cheville de blocage, porte-foret avec broche, écrou de fermeture | Fr. 198.— |
| — Tête tondeuse complète pour le tondage des chevaux et des bovins   | Fr. 67.—  |
| — Tête tondeuse complète pour la tonte des moutons   | Fr. 69.—  |

Station d'essais: Brougg

**Appréciation générale:** L'appareil à aiguiser et à percer UNIVERSAL, mod. I, s'est révélé efficace pour l'aiguisage des couteaux de faucheuses, pour le perçage du bois et de l'acier, ainsi que pour le tondage des chevaux.

Avec un peu d'exercice, on arrive à un bon affûtage des sections de couteaux de faucheuses.

Equipé en perceuse, cet appareil permet de faire des trous de 6–8 mm Ø dans l'acier et jusqu'à 13 mm Ø dans le bois.

Avec un peu d'habileté, on peut exécuter sans difficulté le tondage des jambes des chevaux.

Cet appareil, pratique et solide, ne nécessite pas de réparations. Son maniement est simple. La partie électrique de l'appareil a été contrôlée par l'ASE (cf. procès-verbal d'essais ASE A no. 37722 du 25 mars 1960). Elle est conforme aux prescriptions de sécurité et de déparasitage.

Sur la base d'essais pratiques et techniques, l'aiguiseuse-perceuse UNIVERSAL mod. I peut être considérée comme parfaitement adaptée aux exigences de l'agriculture suisse.

Brougg, le 28 novembre 1960